



Epaves le long de ma cloture

Par **florimuch15**, le **15/03/2011** à **11:43**

Bonjour, mon voisin dépose des voitures le long de ma cloture, les décortique, et les laisse pourrir sur place! que puis je faire pour lui faire enlever? je précise que cela fait trois ans qu'on lui demande gentiment de nettoyer, il dit qu'il va le faire mais il ne fait rien! je précise que l'endroit où il les met est chez lui merci de votre réponse je dois vendre ma maison et je ne peux pas mettre d'annonces tant que ça ne sera pas propre sinon je risque de perdre tous mes potentiels acheteurs

Par **Tisuisse**, le **15/03/2011** à **12:53**

Bonjour, Les démarches : un constat d'huissier pour cette "casse" qui semble être une casse sauvage, puis, direction la mairie, pour connaître la réglementation d'urbanisme dans votre commune. Si cela ne fonctionne pas, se tourner alors vers la préfecture, service d'hygiène de l'environnement. Si rien ne fonctionne, il faudra alors vous tourner vers les tribunaux. Voyez un avocat.

Par **florimuch15**, le **15/03/2011** à **13:28**

merci pour votre réponse qu'entendez vous par le fonctionnement d'urbanisme de la commune? que faudrait il qu'il y ait de spécifié pour qu'il n'ait pas le droit de faire ça? le maire étant un très bon ami de ce fameux voisin c'est très mal parti à ce niveau là j'avais entendu dire qu'on avait pas le droit de garder des véhicules non assurés même sur son terrain sauf si ils étaient fermés et que le public n'y avait pas accès? car chez lui c'est le cas!

aucune cloture (sauf la mienne), aucun portail tout le monde a accès à son terrain donnant directement sur la route et tous les véhicules ne sont pas assurés! y a t il une piste de ce côté là?rnmerci

Par **Tisuisse**, le **15/03/2011** à **14:51**

La piste de la préfecture comme je vous l'ai indiquée.